



RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2020

BUDGET ANNEXE ENERGIES RENOUVELABLES

Le budget primitif 2020 du budget annexe Energies Renouvelables s'élève à 203 000 € et se décompose en :

- Une section d'exploitation de 3 000 €
- Une section d'investissement de 200 000 €

1. LES OPERATIONS REELLES :

LE BUDGET D'EXPLOITATION

Les dépenses réelles d'exploitation : 3 K€

Il s'agit de charges à caractère général tels que les frais d'accès aux réseaux et le remboursement à la ville du coût des assurances

Les recettes réelles d'exploitation : 3 K€

Ces recettes correspondent à la vente d'électricité

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement : 200 K€

L'installation de panneaux photovoltaïques est prévue sur la toiture du gymnase Abbé Rousselot. Des crédits sont inscrits pour la réalisation des travaux (159 K€), des dépôts et cautionnements (1,4 K€) et le remboursement partiel (40 K€) de l'avance faite au budget annexe par le budget principal de la ville.

Les recettes réelles d'investissement :

Il s'agit de l'avance de 200 K€ du budget principal de la ville. Ce montant pourra être ajusté en fonction des besoins réels et des nécessités de trésorerie.

Il faut noter qu'une subvention a été sollicitée dans le cadre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) pour cette opération. Son financement pourra donc être éventuellement revu en décision modificative.